

I. TOWNSHIPS.

Leurs pou-
voirs.

que assemblée de township formeront une 2
corporation ; et comme telle, elle aura suc- 4
cession perpétuelle, et un sceau commun, 6
avec pouvoir de le briser, renouveler et 8
changer à volonté ; et pourra poursuivre 10
et se défendre dans toutes les cours de 12
justice que ce soit ; et acquérir, posséder 14
des terres et héritages et autres biens 16
meubles et immeubles dans les dits town- 18
ships, et faire et exécuter les contrats qui 20
seront nécessaires pour l'exercice de ses 22
fonctions collectives ; et que tous les dits 24
pouvoirs seront exercés par, au moyen et 26
au nom de la municipalité de chaque town- 28
ship respectivement. 30

Dispositions
relatives aux
townships qui
ont eu leur
dernière as-
semblée com-
me étant ré-
unis à un town-
ship voisin.

III. Et qu'il soit statué, que si un town- 16
ship a tenu sa dernière assemblée de town- 18
ship comme étant réuni à quelque township 20
voisin, ou parceque ses habitants sont répu- 22
tés appartenir à un township voisin, le dit 24
township sera d'abord représenté dans le 26
township voisin ; et les francs-tenanciers et 28
locataires du sexe masculin, tenant feu et 30
lieu dans le dit township, voteront à la pre- 32
mière élection qui aura lieu dans le dit 34
township voisin, et les conseillers qui seront 36
choisis, le seront parmi les personnes quali- 38
fiées pour cette charge dans l'un ou l'autre 40
township ; et dorénavant tout township qui 42
n'aura pas dans ses limites cinquante francs- 44
tenanciers et locataires résidants inscrits sur le 46
rôle du percepteur, pourra, par un règlement 48
du conseil municipal du comté dans lequel le 50
dit township est situé, être réuni pour les 52
fins de cet acte, à un township voisin dans 54
le dit comté, au choix du conseil municipal ; 56
et tous les dits townships tant qu'ils conti- 58
nueront à être ainsi réunis, seront désignés 60
sous le nom des townships réunis de 62

en indiquant leurs noms ; et 40
le mot township sera censé pour les fins de 42
cet acte, affecter et comprendre les town- 44
ships ainsi réunis, tout aussi bien que les 46
townships isolés. 48